



Sur la salle dite "du couronnement" à Tell-el-Amarna

Françoise Laroche-Traunecker, Claude Traunecker

► **To cite this version:**

Françoise Laroche-Traunecker, Claude Traunecker. Sur la salle dite "du couronnement" à Tell-el-Amarna. Société d'Égyptologie, Genève, 1985, pp.285-307. <halshs-00357957>

HAL Id: halshs-00357957

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00357957>

Submitted on 9 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SUR LA SALLE DITE "DU COURONNEMENT" A TELL-EL-AMARNA

Claude et Françoise TRAUNECKER

Le livre de J.D.S. Pendlebury consacré à ses fouilles sur le site de la ville d'Akhenaton, Tell-el-Amarna, a paru en 1936 en version française, traduit par Henri Wild. Souhaitant rendre hommage non seulement au savant mais aussi au traducteur qui permit au public francophone d'accéder en toute sécurité à de grands classiques de la littérature égyptologique anglaise et allemande (1), nous avons extrait de cet ouvrage le sujet de notre contribution.

Dans la préface, rédigée en août 1936, J.D.S. Pendlebury signale les découvertes apportées par les fouilles de l'hiver 1935/36, postérieures à l'édition originale en anglais. La plus importante concerne la grande salle à piliers située au sud du "Palais officiel". Le fouilleur pense avoir acquis la preuve que cette salle était couverte et émet l'idée qu'il s'agit de la salle du couronnement de Semenkharé (2). Il confirme cette interprétation dans la publication finale en 1951 (3), et celle-ci prévaut encore aujourd'hui. Notre but est d'exposer objectivement les problèmes architecturaux et fonctionnels posés par ce monument original et de présenter quelques arguments nouveaux remettant en question la thèse de la salle de couronnement.

Quelles sont, d'après les publications, les données archéologiques?

L'édifice qui nous intéresse a fait l'objet de trois campagnes

(1) 1935: A. Weigall, *Le Pharaon Akh-en-aton et son époque*; 1936: J.D.S. Pendlebury, *Les Fouilles de Tell el Amarna et l'époque amarnienne*; 1931: A. Erman, *La Religion des Egyptiens*; 1939: A. Erman, *L'Egypte des Pharaons*. Toutes ces traductions ont paru aux éditions Payot, Paris.

(2) J.D.S. Pendlebury, *op.cit.*, 9.

(3) CoA III, 80.

d'étude et de fouilles: en 1891/92 par F. Petrie (4), en 1934/35 et 1935/36 par J.D.S. Pendlebury (5). Plusieurs plans de l'édifice ont été publiés (6). Aucun de ces plans n'étant coté, nous avons restitué les dimensions des différentes salles d'après le plan à grande échelle de Pendlebury, et nous donnons également les mesures, transcrites en mètres, du texte de F. Petrie.

Ce monument fait partie du secteur habituellement désigné dans la littérature égyptologique sous le nom de "palais officiel" de Tell-el-Amarna (fig. 1). Situé à l'ouest de la voie principale de la ville, à la hauteur de la demeure royale, le "palais officiel" regroupe des unités très diverses, telles le harem, des magasins, et une construction monumentale en pierre (7). La salle dite du couronnement, remarquable par sa surface et sa forêt de piliers, occupe l'extrémité sud de ce secteur. L'ensemble se compose de sept salles et deux cours, entièrement construites en brique crue. Il occupe un espace presque carré de 135 m de long sur une largeur de 133 m environ (fig. 2). Les murs ont une épaisseur de près de deux mètres. La façade nord est constituée par le mur sud du palais, percé d'une porte (largeur de l'embrasure 3,60 m) dans l'axe de la construction (8). Ce fait, ainsi que

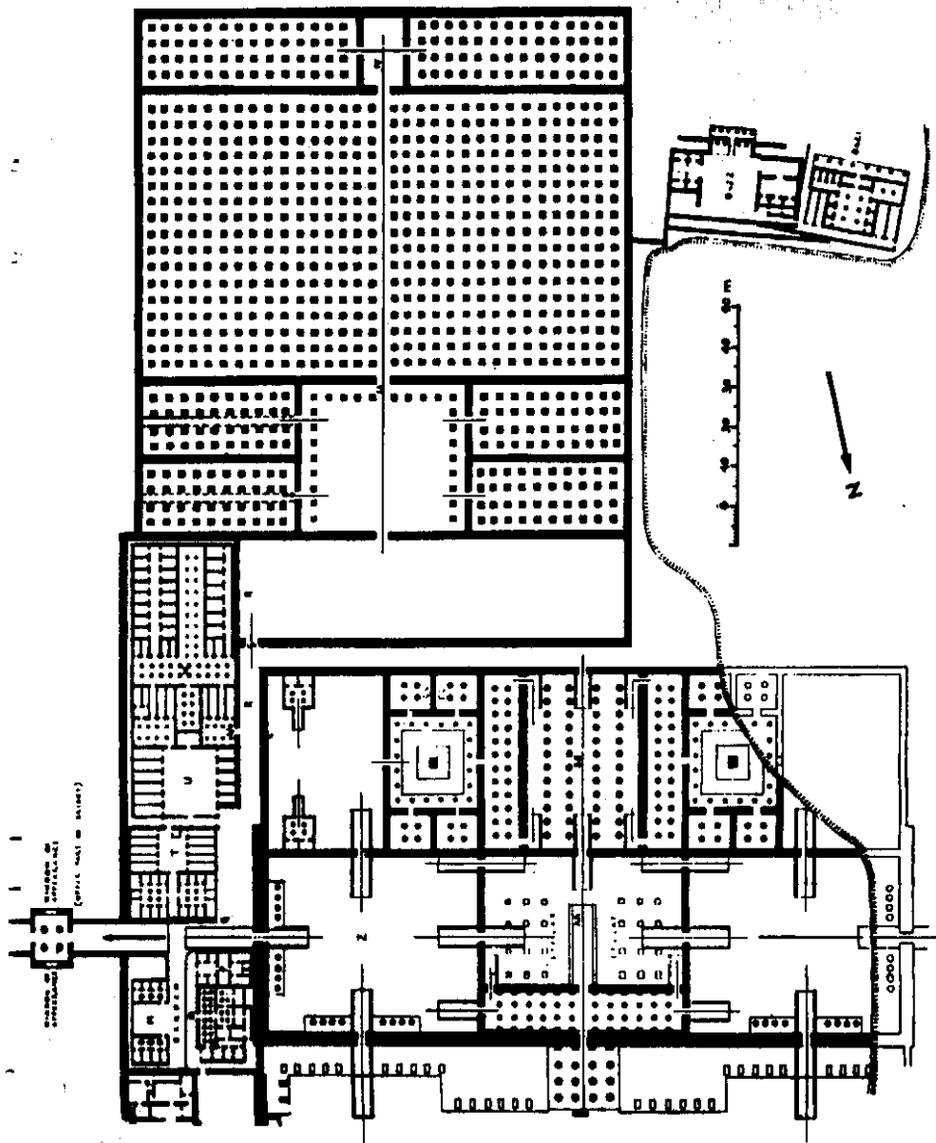
(4) F. Petrie, *Tell el Amarna*, EES, 1894. Le texte de J.D.S. Pendlebury, *op.cit.*, 112-113, antérieur à la campagne de 1934/35, se fonde sur la description de F. Petrie.

(5) JEA 21, 1935, 130-131; JEA 22, 1936, 197; J.D.S. Pendlebury, *op.cit.*, 9; CoA III, 60-61, 74-75, 80, pl. XIII, XIV, XLIV, 1.2.

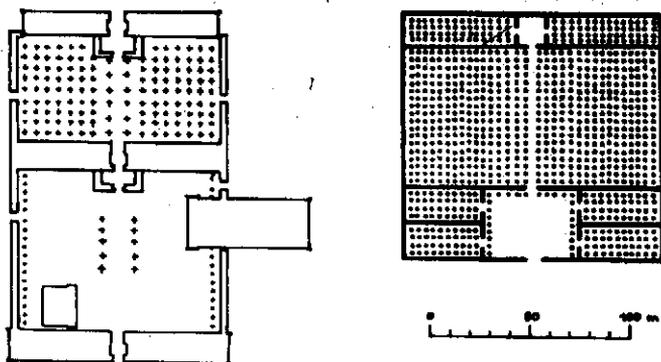
(6) Sur le plan général du site par R. Lepsius (LD II, 64) l'ensemble des salles à piliers apparaît nettement, avec un nombre de supports très proche du nombre réel. Ni F. Petrie, ni J.D.S. Pendlebury n'ont malheureusement publié un relevé précis de leur fouilles. F. Petrie donne un plan schématique général (*op.cit.*, pl. 36). Sur ce document, les salles sud sont vides de piliers, comme sur le plan de R. Lepsius, le mur nord de la cour n'est pas noté et un mur d'enceinte clôt le tout. Le plan à grande échelle publié dans CoA III (pl. XIII) n'est pas un état des lieux mais une sorte de restitution.

(7) CoA III, pl. 14; J. Vandier, *Manuel* II, 1013.

(8) CoA III, 60.



1. Le "palais officiel", moitié sud. D'après CoA III, pl. XIV, avec rectification du nombre de piliers.



2. Plans schématiques à la même échelle de la cour et la salle hypostyle de Karnak et de l'édifice à piliers de Tell-el-Amarna.

le décalage de 3,50 m de la façade est par rapport à celle du palais, indique que la construction de l'édifice à piliers est probablement postérieure à celle du palais.

L'accès à cet ensemble de salles se faisait, semble-t-il, par une série de cours oblongues à partir de l'espace où débouchait la passerelle reliant la maison royale au "palais officiel". Mais il ne faut pas négliger la possibilité d'un accès par l'ouest.

La porte axiale donne accès à une cour de 38 m de profondeur, pour une largeur de 41 m, ornée de portiques à piliers au sud, à l'est et à l'ouest. Les parois est et ouest sont percées chacune de deux portes (largeur de l'embrasure: 1,50 m) commandant deux salles larges de 18 m et profondes de 40,50 m. Chacune de ces salles compte 40 piliers répartis en quatre rangées de dix. Dans l'allée centrale des salles est, on peut observer une sorte de trottoir bas de moins d'un mètre de large, délimité par une bordure de briques en dos d'âne peintes en jaune (9). Les piliers mesurent environ 1,20 m de côté (1,32 m selon F. Petrie) et leur espacement est d'environ 2,60 m (2,49 à 2,72 m selon F. Petrie).

(9) J.D.S. Pendlebury, (CoA III, 60) est le seul à signaler ce détail. D'après le plan publié (CoA III, pl. XIII) les salles ouest en sont dépourvues, mais il est possible que cette absence soit simplement due à la mauvaise conservation de cette partie du bâtiment.

La salle principale est accessible par la porte du fond de la cour (passage 3,60 m). Elle ne mesure pas moins de 128 m de large (129 m selon F. Petrie) pour une profondeur de 70,70 m (71,50 m d'après F. Petrie) (10). Une allée centrale large de près de 5 m (4,40 m selon F. Petrie) la traverse du nord au sud. De chaque côté de cette allée se dressent 272 piliers disposés en 16 rangées de 17, soit pour l'ensemble de la salle 544 piliers (32 rangées de 17). L'entr'axe dans le sens nord-sud des piliers qui bordent l'allée centrale est de 4 m (11) (les piliers ont 1,32 m de côté et leur espacement est de 2,71 m d'après F. Petrie). Il est plus réduit dans le sens est-ouest, donc les piliers du reste de la salle sont soit moins épais (ce qui n'apparaît pas sur le plan de Pendlebury) soit plus rapprochés que ceux des deux rangées centrales.

J.D.S. Pendlebury décrit une porte secondaire au milieu de la paroi ouest de la salle, mais il ne la reporte sur aucun de ses plans (12). La porte du fond, de mêmes dimensions que les autres portes axiales, conduit dans une sorte de cour large de 10,50 m et profonde de 18 m sur laquelle donnent, à l'est et à l'ouest, deux salles à piliers. Largues de 18 m et profondes de 57 m, elles comptent chacune 56 piliers disposés en quatre rangées de 14. Sur les plans de R. Lepsius et de F. Petrie ces salles n'ont pas de piliers. J.D.S. Pendlebury a retrouvé leurs fondations. J.D.S. Pendlebury signale une dépression dans le centre de la cour (13).

Le tableau suivant donne pour chaque salle à piliers sa superficie et le nombre de piliers:

(10) F. Petrie, *op.cit.*, 7.

(11) Les longueurs d'entr'axes ont été obtenues en divisant les dimensions intérieures des salles par le nombre d'intervalles.

(12) JEA 21, 1935, 131; CoA III, 60. De fait, J.D.S. Pendlebury voit une rampe d'approche dans les deux murs qui relient la salle aux bâtiments établis à l'ouest de celle-ci (CoA III, pl. XIII).

(13) CoA III, 61; F. Petrie envisageait même l'hypothèse d'un lac dans la salle est.

Les quatre salles nord :	702 m2 X 4 = 2808 m2	40 X 4 = 160 piliers
La salle centrale :	7859 m2	544 "
Les deux salles sud :	990 m2 X 2 = 1980 m2	56 X 2 = 112 "
	<u>12647 m2</u>	<u>816 piliers</u>

F. Petrie signale des traces d'enduit blanc recouvrant les parois et les piliers et la présence de boudins d'angles ornant ces derniers. Il décrit également des fragments d'enduits de terre peints avec un décor de feuilles de vignes et de grappes de raisins sur un fond jaune, provenant selon lui de la couverture. Mais il ne précise ni le nombre ni la position de ces indices. D'après le rapport préliminaire de J.D.S. Pendlebury, les piliers munis de boudins d'angles étaient ceux qui flanquent l'allée centrale de la grande salle (14). Dans la publication finale, cet ornement est aussi attribué aux piliers du portique de la cour (15), malheureusement il n'apparaît pas sur les plans. Au cours de la campagne de 1935, J.D.S. Pendlebury a retrouvé dans la grande salle d'autres fragments de "plâtre peint" avec un décor de feuilles de vignes et de grappes sur un fond jaune, mais l'état de ces fragments ne lui permet pas de déterminer s'ils provenaient du plafond de la salle ou des poutres de la couverture (16).

J.D.S. Pendlebury constate l'absence de sol ou de dallage sur l'ensemble de la construction. Il relève en revanche la présence de nombreux puits à déblais et surtout de traces de plantations (pits for trees), qu'il attribue à un état antérieur à la construction de l'ensemble, élevé sur l'emplacement d'un jardin (17).

Les fouilles ont livré peu d'objets. F. Petrie a trouvé dans l'angle sud-est de la seconde salle nord, côté est, un dépôt de jarres à vin et à huile datées de l'an 2, donc probablement

(14) JEA 21, 1935, 131.

(15) CoA III, 60.

(16) JEA 21, 1935, 131; CoA III, 60.

(17) JEA 21, 1935, 131; CoA III, 60, 61. Les puits à déblais (rubbish-pits) sont attestés au sud du monument.

du règne du successeur d'Akhenaton (18).

Les fouilles de l'EES n'ont mis au jour que des petits objets: bagues de faïence aux noms d'Aménophis III, Akhenaton, Semenkharé, fragments d'incrustations, et quelques objets en bronze dont un beau ciseau (19). Quelques jolis carreaux de faïence à décor naturaliste et des fragments d'incrustations ont été trouvés à l'extérieur du bâtiment, à l'ouest de la grande salle (20).

La découverte la plus remarquable est celle de briques estampillées au nom de Semenkharé. Mais la publication de 1951 donne des renseignements contradictoires au sujet de leur provenance: J.D.S. Pendlebury déclare qu'elles n'ont pas été trouvées in situ, c'est-à-dire en oeuvre, et qu'elles portent le nom d'un monument qui a totalement disparu (21) tandis que Fairman écrit qu'elles proviennent "des deux ou quatre premiers piliers centraux à l'extrémité nord de la salle du couronnement" (22). Au cours de la campagne de 1935/36 J.D.S. Pendlebury a essayé, mais sans succès, de retrouver d'autres briques estampillées (23).

Le texte de ces briques est malheureusement fragmentaire:



Fairman propose de lire: "(Le domaine) d'Ankheperouré dans le Per-hay d'Aton".

(18) F. Petrie, *op.cit.*, 7, 32-34, vases provenant du Delta oriental.

(19) CoA III, 74-75, pl. LXXII, 1-5, 7, 10.

(20) JEA 21, 1935, 131; *Le Règne du Soleil, Akhenaton et Nefertiti*, Exposition de Bruxelles 1975, 91, n° 28.

(21) CoA III, 80.

(22) CoA III, 150.

(23) JEA 22, 1936, 197.

Comment interpréter ces vestiges?

Pour F. Petrie, ces salles étaient couvertes et servaient de lieu de promenade pendant la saison chaude "la grande masse des piliers servant à refroidir l'air", l'ensemble formant une sorte de "retraite souterraine".

Avant ses propres travaux dans ce secteur, J.D.S. Pendlebury envisageait trois hypothèses: 1. une sorte de gigantesque salle hypostyle, prototype des constructions de la dynastie suivante; 2. un vignoble, les supports servant à soutenir les treilles; 3. un ensemble de supports d'offrandes semblables à ceux du grand temple, avec quelques réserves de J.D.S. Pendlebury, les restes subsistants des piliers lui paraissant un peu hauts pour un tel usage (24). Après la première campagne, le fouilleur anglais abandonne l'idée du vignoble et des tables d'offrandes en raison "du caractère massif des piliers" et de leur hauteur conservée (25). Il admet alors que l'ensemble date de Semenkharé (présence des briques estampillées) et qu'il était entièrement couvert, à part la salle axiale sud. Tirant argument de la présence de cet espace à ciel ouvert, il avance l'idée d'un monument religieux et conclut: "il nous semble justifié de suggérer que ceci était la salle de couronnement érigée lors de l'association au trône du jeune prince" (26). L'année suivante, sans apporter d'argument nouveau, il réaffirme sa théorie (27). Dans la publication définitive, la salle est régulièrement désignée sous le nom de "Coronation Hall", et l'hypothèse est devenue une quasi certitude (justifiable theory) (28).

(24) J.D.S. Pendlebury, *op.cit.*, 112-113.

(25) JEA 21, 1935, 131. Nous avons pu faire la même observation lors d'une visite sur le terrain. A l'inverse, F. Petrie pensait que les tables d'offrandes au sud du grand temple étaient les restes d'une salle hypostyle (*op.cit.*, 19). A. Mekhitarian admet l'hypothèse d'une salle à ciel ouvert ayant servi au couronnement de Semenkharé (*Le Règne du Soleil, Akhnaton et Néfertiti, Exposition de Bruxelles 1975*, 81).

(26) JEA 21, 1935, 130.

(27) JEA 22, 1936, 197.

(28) CoA III, 80.

Dans son compte rendu de CoA III, H. Ricke se déclare partisan de l'ancienne thèse de la vigne (29). Son argumentation, qu'il expose très brièvement, tient en cinq points: trois observations négatives: les briques de Semenkharé ne sont pas significatives car il n'est pas sûr qu'elles aient été trouvées in situ et leur inscription n'est pas en rapport avec le couronnement; l'accès de la salle n'est pas adapté à un usage de fête; une telle forêt de colonnes interdit toute perspective; et deux observations positives: les traces de plantation et le thème de la vigne des fragments de peinture. Pour lui cet ensemble était un vignoble destiné à fournir des raisins à la table royale et divine, tout en constituant un lieu de promenade. La salle à ciel ouvert était un sanctuaire atonique justifiant le nom du monument d'après les briques de Semenkharé.

Cette note est malheureusement ^upassée inaperçue et l'idée de la "salle du couronnement" est admise sans discussion dans la littérature égyptologique traitant d'Amarna (30). Aussi, nous avons cru bon de développer certains des arguments de H. Ricke et d'en présenter de nouveaux qui corroborent son hypothèse.

Si les briques estampillées appartiennent bien à l'édifice à piliers, il faut rappeler que le nom "Per-hay d'Aton" est aussi celui des constructions monumentales connues sous le nom de "palais officiel" (31). L'ensemble palatial d'Aménophis III à Karnak portait le même nom (32). Il n'est donc pas

(29) BiOr 11, 1954, 101.

(30) Par exemple J. Vandier, *Manuel II*, 1016; W.S. Smith, *The Art and Architecture of Ancient Egypt*, 170; A. Badawy, *A History of Egyptian Architecture*, III, 87-88; G. Sée, *Grandes villes de l'Égypte antique*, 170; C. Aldred, *Akhenaton, le pharaon mystique*, 243 et fig. 113; J. Assmann, dans JNES 31, 1972, 143.

(31) Sur ce nom voir CoA III, 193 (l'attribution de ce nom à une partie du grand temple d'Aton reste hypothétique); E.P. Uphill, *op.cit.*, 154 sq, et surtout J. Assmann, *op.cit.*, 149 sq. J. Assmann associe ce nom au culte royal et à la fête-Sed.

(32) E. Wente, *The Tomb of Kherouef*, pl. 28.

nécessaire d'imaginer un sanctuaire atonien dans la salle axiale sud pour justifier ce nom, hypothèse à laquelle s'oppose l'orientation nord-sud du monument.

Il n'est pas sûr que les éléments de décor en faïence proviennent de la salle. La présence d'objets de ce type est attestée sur l'ensemble du site (33). Quant à la série de plaques de faïence au décor naturaliste, elle a été trouvée à l'extérieur de la salle (34). Le nombre de ces objets est très réduit par rapport à l'ampleur du monument et, même s'ils en provenaient, ils ne constituaient certainement pas l'essentiel du décor (35).

Dans l'hypothèse de salles hypostyles, comment réaliser leur couverture? Les piliers étant en brique crue, il faut exclure d'emblée un système d'architraves et de dalles de plafond en pierre, bien trop lourd pour ces supports. Les couvertures en briques crues, voûtes ou coupoles, ne sont employées à cette époque que sur des murs. Il reste donc la possibilité d'une structure en bois.

L'existence de plafonds plats, faits de poutres et de nervures de palmier, est attestée dans l'architecture domestique égyptienne, tant moderne qu'antique, et leur technologie est bien connue (36); mais leur mise en oeuvre aurait nécessité une quantité de bois considérable. D'après nos calculs, il aurait fallu employer un minimum de 1744 poutres de grande section reliant les piliers, et de 6591 poutrelles soutenant le plafond. L'usage d'une telle quantité de bois pour un seul bâtiment dans un pays où ce matériau est précieux contraste avec celui de la brique crue pour les supports.

(33) Voir par exemple CoA III, 49, 35/160, pl. LXIII, 5 (magasins au nord des salles à piliers).

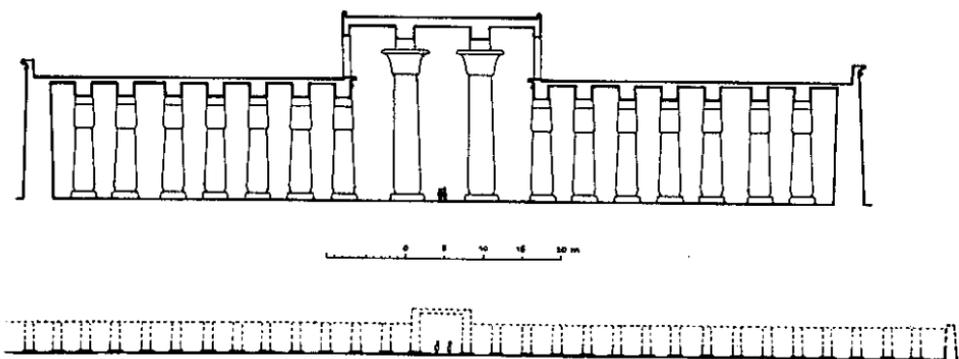
(34) JEA 21, 1935, 130.

(35) La comparaison avec les mosquées iraniennes et leur décor de céramique nous paraît peu justifiée (*Le Règne du Soleil, Akhnaton et Néfertiti*, Exposition de Bruxelles 1975, 91).

(36) W.S. Smith, *op.cit.*, 170; A.J. Spencer, *Brick Architecture in Ancient Egypt*, 87-88. Pour l'usage de piliers en brique pour économiser le bois à Tell-el-Amarna: *ibidem*, 130.

hypothèse de la couverture repose sur la découverte de fragments d'enduits portant sur fond jaune un décor de vigne caractéristique des plafonds (37). Leur position n'est pas écisée, mais les photographies publiées montrent que seule allée centrale a été dégagée (38). Ces observations donnent à penser que l'allée centrale était pourvue d'un plafond dont le décor était la transposition picturale et stylisée des pailles du reste de la salle (39). Les piliers de cette allée étaient ornés de boudins d'angles. Le soin pris dans la décoration et l'agencement de la partie axiale n'implique pas que le reste de l'édifice ait été également couvert.

L'on avait voulu réaliser une "majestueuse salle hypostyle" n'aurait pas construit des piliers en brique crue qui, malgré leur section importante, ne pouvaient pas dépasser à 6 m de hauteur (Fig. 3).



3. Coupes à la même échelle de la grande salle hypostyle de Karnak et de la grande salle à piliers de Tell-el-Amarna.

- 37) Ni F. Petrie, ni J.D.S. Pendlebury ne reproduisent ces peintures. D'après ce dernier (JEA 21, 1935, 130) elles sont proches des décors de vigne des plafonds du palais nord (JEA 10, 1924, 297, pl. 32, 1) où feuilles et grappes sont disposées en quinconce.
- 38) CoA III, pl. XLV (vue aérienne avant la fouille) XXIV (vue aérienne après la fouille), XLIV, 3 (à l'arrière plan l'équipe de fouille dans l'allée centrale de la grande salle).
- 39) La treille de la pergola représentée dans la tombe de Kenamon (fig. 5) est symbolisée par un décor de même type. Pour ce genre de décor dans les plafonds de tombes: P. Fortova-Samalova, *Das ägyptische Ornament*, pl. 34, n° 111-115.

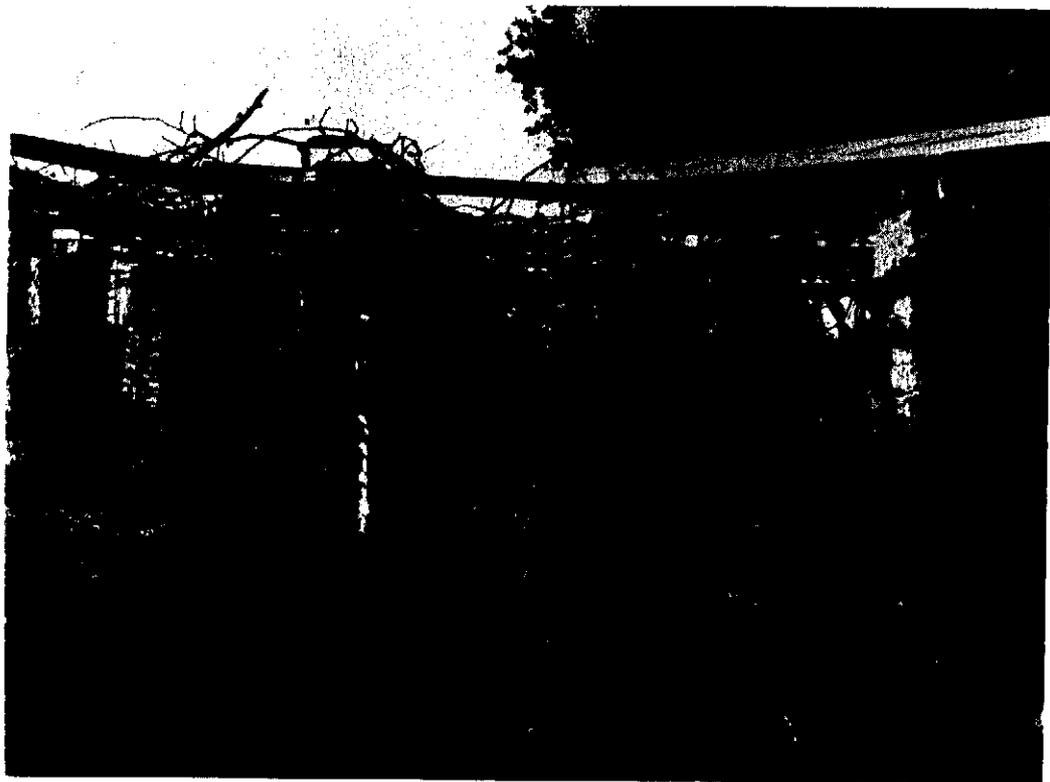
Enfin, nous avons été frappés par la ressemblance de la structure de ce bâtiment avec celle de petits vignobles actuels en pergolas, tels ceux que nous avons observés à Amarna même, dans le village d'El Tell, et dans la région de Louqsor.

Quelles sont les caractéristiques des vignes en pergolas?

Ces petites exploitations de l'Égypte d'aujourd'hui produisent du raisin de table (40). Les sarments courent sur un treillage à une hauteur de 2 à 2,5 m au-dessus du sol. La pergola est soutenue par une forêt de piliers de briques crues ou cuites disposés en carrés et distants les uns des autres de 2 à 3 m (41). La section des piliers dépend du matériau employé. Elle est d'environ 50 cm pour la brique crue pour une hauteur de 1,80 à 2 m. (Fig. 4). Parfois les murs de terre qui délimitent le vignoble montent jusqu'à la hauteur de la pergola. Cette disposition permet une bonne protection de la récolte contre l'avidité des oiseaux en les empêchant de pénétrer sous la pergola, l'accès par le haut étant rendu difficile par la densité du feuillage.

(40) La vigne a toujours fait partie de l'économie rurale égyptienne. Elle est régulièrement citée par les voyageurs comme une culture fruitière: XV^{ème} siècle: VOE 16, 1976, 106; VOE 14, 1975, 434, 619; XVI^{ème} siècle: VOE 1, 1969, 116a, 136a; VOE 20, 1979, 47; VOE 11, 1974, 27 (berceaux de vigne à Belbeis); XVII^{ème} siècle: VOE 12, 1974, 33, 40; VOE 19, 1977, 65, 415; Benoit de Maillet, *Description de l'Égypte*, 1735, 17*. Dans la *Description de l'Égypte* (Etat Moderne, XVII, 122-123), Girard donne quelques détails: "on la plante par marcotte et on la soutient, comme en Italie, sur des pièces de bois horizontales que portent des montants verticaux". Sur la vigne dans la vie rurale de l'Égypte d'aujourd'hui (les différentes qualités de raisins, proverbes, etc.): Cérès Wissa Wassef, *Pratiques rituelles et alimentaires des Coptes*, 87, 295-296. Ce type d'exploitation familiale n'a pas de rapport avec les grands vignobles industriels de la région d'Alexandrie.

(41) Parfois, dans le cas de petites treilles, les supports sont de simples branches fourchues (E. Kusch, *Ägypten im Bild*, 78). Cf. *infra*, n. 50 et 51, 2.



4. Une petite vigne dans la région de Louqsor.

Cette méthode de conduite en pergola est encore utilisée en Italie (hauteur de la treille 2 à 2,5 m) (42). L'aspect des vignobles du Val d'Aoste, où les supports sont de petites colonnes de maçonnerie, est proche de celui des vignes de Haute Egypte (43). Ce type de conduite était répandu au Moyen Age (44). Des fresques de la Renaissance italienne montrent

(42) G. Dalmasso, I. Eynard, *Viticultura Moderna, Manuale pratico*, Milano 1979, pl. IV, V, fig. 166. Les rangées, assez serrées, sont espacées de 3 m. Pour atteindre les grappes, les vendangeurs portent des sortes de chaussures-échasses. Voir aussi E. Sereni, *Histoire du paysage rural italien*, Paris 1964.

(43) C. Royer, *Les vigneron. Usages et mentalités des pays du vignoble*, Paris 1980, 142-143 (également en usage dans le Jassin, quelques exemples en Haute Savoie).

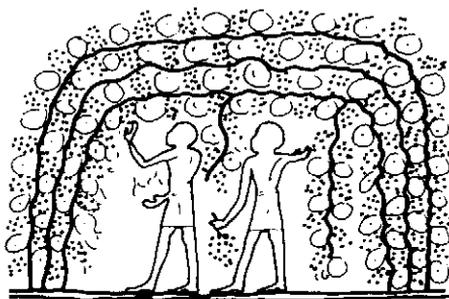
(44) C. Royer, *op.cit.*, p. 10: *Vinea camerata*, illustration des Georgiques de Virgile par Grüninger, Strasbourg 1502.

des treilles de 2,5 à 3,5 m de hauteur (45). Il est particulièrement adapté aux régions arides car l'ombre de la treille réduit l'évaporation au sol, tout en assurant une bonne exposition des feuilles au soleil (46). Ce système a été adopté dans les vignes industrielles récemment créées à Kom Ombo (47).

Ce type de conduite était très largement employé dans la viticulture de l'Egypte pharaonique (48) et dans l'antiquité classique (49). La documentation iconographique permet de

- (45) B. Bell, A. Dorozynski, *Le livre du vin*, Paris 1968, 40-41 (Ferrare, Fresque de Francesco del Cossa), les supports de treille sont des arbres; C. Royer, *op.cit.*, 134 (Fresque de Bonozzo Gozzoli, "L'ivresse de Noé") cueillette à l'aide d'échelles dans une *vinea camarata* d'environ 3,5 m de haut.
- (46) J. Keilling, M. Martin, J. Casalis, *Techniques agricoles*, 2305.
- (47) Photo R. Viollet n° 117.393. Hauteur environ 2 m; montants: rails de chemin de fer espacés de 3 m environ et disposés en carrés, un cep au centre de chaque carré.
- (48) Sur la vigne: Olivier de Beauregard, *La vigne et le vin dans l'Antiquité*, 1896; L. Klebs, *Reliefs I*, 1915, 56; *idem*, *Reliefs II*, 1922, 79; *idem*, *Reliefs III*, 1934, 51-53; H.F. Lutz, *Viticulture and Brewing in the Ancient Orient*, 1922, 46-59; F. Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Egypte*, 1923, 159-165, 303-304; L. Keimer, *Die Gartenpflanzen im alten Ägypten*, 1924, 62-64, 157-159; P. Montet, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, 1925, 257-265; *idem*, *La vie quotidienne en Egypte*, 1946, 107-110; C. Desroches-Noblecourt, dans *Arts Asiatiques* 1, 1954, 40-60; R.J. Forbes, *Studies in Ancient Technology III*, 1955, 70-83, 106-124; J. Yoyotte, dans *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, 1959, 299-301; Lucas, *Materials*, 1962, 16-17; J. Vercoutter, dans *Dictionnaire archéologique des techniques II*, 1964, 1065-1067; J. Vandier, *Manuel IV*, 1964, 664, V, 1969, 112, 225, 607 et index; W.Y. Adams, dans *Kush XIV*, 1966, 262-283 (vignes en Nubie); W.J. Darby, P. Ghalioungui, L. Grivetti, *Food: the Gift of Osiris*, II, 551-618, 711-715; L.H. Lesko, *King Tut's wine cellar*, 1977.
- (49) Vignes en pergola: Daremberg, *Saglio, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, III 1, 288, IV 1, 392; V, 922; les Romains appelaient "vigne" (*vinea*) une machine de guerre constituée par une toiture protectrice supportée par des poteaux, fermée sur les côtés, permettant d'abriter les assiégeants minant une muraille. La célèbre mosaïque de Palestrina montre un exemple de treille en arceau en clayonnage (R.E. Witt, *Isis in the Greco-Roman World*, fig. 8).

reconnaître divers types de conduite de la vigne. Le plus ancien est très proche du signe : deux bâtons fourchus plantés dans le sol soutiennent les sarments d'un cep planté au pied de l'un d'eux (50). Mais le système le plus souvent représenté, surtout au Nouvel Empire, est la conduite en arceau. Les sarments des cep, plantés sur deux lignes parallèles espacées de deux à trois mètres, se rejoignent en conduite haute pour former une sorte de voûte végétale (Fig. 5). Parfois figurent les bâtons fourchus soutenant les sarments ou la pergola (51). Une peinture thébaine montre un treillage en arceau, sorte de pergola cintrée (52). D'après ces représentations, la hauteur intérieure des arceaux variait entre 1,5 et 2 m (53). Quelques exemples du Moyen Empire pourraient représenter des vignes basses (54).



5. Un exemple de vigne conduite en arceaux. Tombe de Nakht (II 52).

(50) Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, 21, 23; Montet, *Scènes*, pl. 21; Davies-Gardiner, *Antefoker*, pl. 15.

(51) Quelques exemples de vignes en arceaux:

1. sans supports apparents: *Beni Hasan I*, 29; Davies-Gardiner, *Amenemhet*, 2 (II 82); Tylor-Griffith, *The Tomb of Paheri*, 4; Wresz., *Atlas I*, 12 (II 56), 68 (II 88), 178 (II 52), 230 (II 66), 256 (II 79), 282 (II 88), 345 (II 127); JEA 3, 1916, 125 (II 261); Davies, *The Tomb of Nakht* (II 52), 22; *idem*, *Two Ramesside Tombs*, 22.

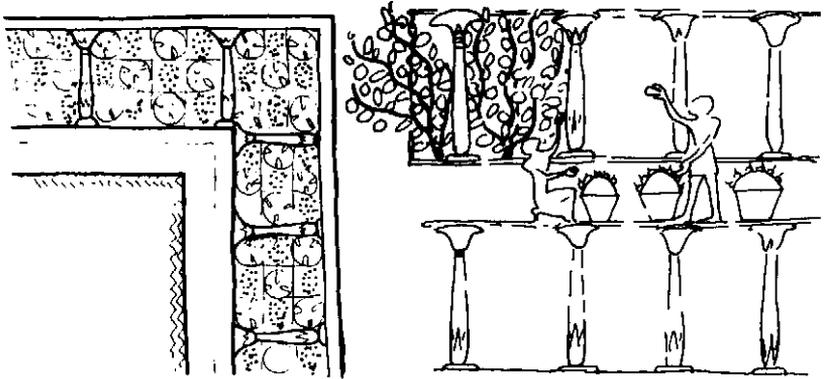
2. avec supports apparents: *El Bersheh I*, 26; *Deshasheh*, 15, 16; Wresz., *Atlas I*, 310 (II 100); *Petosiris III*, 12 (arbres supports).

(52) Wresz., *Atlas I*, 353 (II 172). Pour une treille du même type mais bien plus tardive voir *supra*, n. 49.

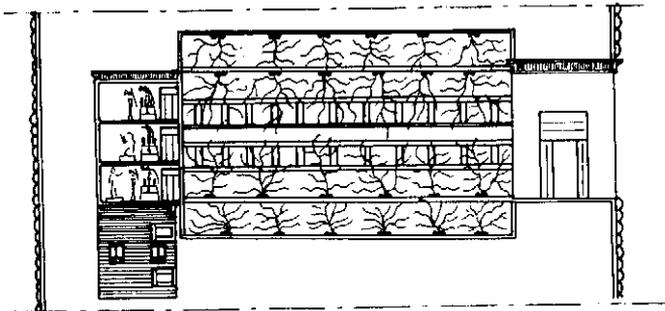
(53) En général un homme debout atteint facilement les grappes, parfois les vendangeurs travaillent accroupis (par exemple Wresz., *Atlas I*, 345 [II 127]).

(54) N. de G. Davies, *Deir el Gebrawi II*, 17; *Beni Hasan I*, 12, 16.

Un groupe de représentations doit être classé à part. Il est caractérisé par des pergolas hautes soutenues soit par des colonnettes richement ornées (Fig. 6 et 7), soit par des piliers (55) (Fig. 8). Les plants de vigne sont figurés individuellement plantés entre les supports (56). Il s'agit là de vignes



6. Pergola entourant un bassin avec représentation stylisée de la treille. Tombe de Kenamon (TT 93).
7. Pergola avec plants de vigne entre les colonnes. Seuls les deux premiers plants sont reproduits. Tombe de Nebamon (TT 90).



8. Pergola à piliers du jardin d'Amon. Tombe de Sennefer (TT 96).

(55) N. de G. Davies, *Neferhotep*, 14, 48 (TT 49); *idem*, *Tombs of Two Officials*, 30 (TT 90 Nebamon) restitution dans A. Badawy, *Le dessin architectural*, 254; *idem*, *Ken-Amun*, 67 (TT 93); *idem*, *Two Ramesside Tombs*, 15 (TT 51 Ousirhat).

(56) Voir en particulier Nebamon et Neferhotep. A noter dans cette dernière tombe deux plants de vigne sans aucun tuteur ornant le parvis d'Amon (Davies, *Neferhotep*, 42).

d'agrément ornant les jardins de hauts personnages ou de Pharaon (57) et donc fort différentes des exploitations viticoles proprement dites, probablement en arceaux (58).

La tombe de Sennefer (N° 96, Aménophis II) est particulièrement intéressante pour nous. Le caveau, plus connu sous le nom de "tombe des vignes", est décoré comme une sorte de pergola soutenue par quatre piliers (59). L'allée centrale, ainsi qu'une partie de la travée gauche, est couverte par un décor de nattes. Le reste du plafond est occupé par la vigne. Le schéma ci-joint montre la disposition des plants par rapport aux piliers (Fig. 10). Dans la travée gauche, la vigne prend naissance au-dessus de l'image d'Osiris.

Dans sa chapelle funéraire, le même Sennefer a fait représenter le "jardin d'Amon" dont il était responsable (60). Cette image, malheureusement très abîmée aujourd'hui, montre un petit domaine clos, muni de bassins et planté d'arbres de diverses essences. Le texte qui accompagne cette scène nous apprend que l'ensemble était destiné à pourvoir quotidiennement l'autel d'Amon en fruits frais et autres offrandes végétales. Ici, le bénéficiaire du jardin, lieu à la fois utilitaire et d'agrément, est le dieu lui-même (61).

L'accès se fait par une porte monumentale au nom de Pharaon. Au fond, dans l'axe, s'élève un petit sanctuaire composé de

(57) N. de G. Davies, *op.cit.*, 14: jardin du "harem" du roi Ay.

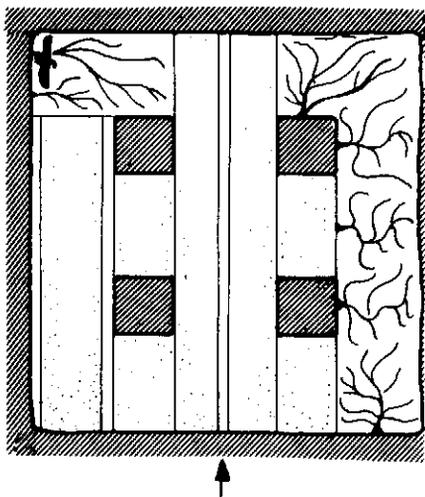
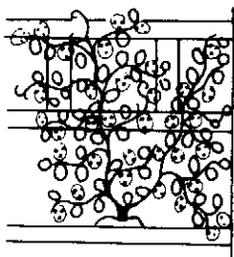
(58) L. Klebs, *Reliefs* III, 52.

(59) RT 10, 1898, 217. Détail d'un des plants de vigne: G. Posener, S. Sauneron, J. Yoyotte, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, 301.

(60) I. Rosellini, *Monumenti civili*, 69; reproduit dans Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I, 195. Voir l'étude récente de C. Van Siclen III, *Two Theban Monuments from the Reign of Amenophis II*, 10-18, et B. Gessler-Löhr, *Die Heiligen Seen ägyptischer Tempel*, HÄB 21, p. 181-183.

(61) *Urk.* IV, 1417, 17; le petit sanctuaire assure la présence divine. Peut-être ces chapelles servaient-elles de lieu de consécration des produits végétaux.

trois chapelles et muni d'une sorte d'annexe. Tout l'espace central est occupé par une vigne en pergola soutenue par deux portiques à piliers (Fig. 8 et 9). De part et d'autre figurent deux rangées de six plants de vignes. L'allée centrale, est, semble-t-il, à ciel ouvert. L'artiste a représenté les deux portiques centraux en élévation. On peut penser qu'une seconde rangée de supports, non représentée, s'élevait derrière eux, afin de soutenir les sarments de la seconde rangée de vigne. Si on accepte cette interprétation, proche de celles de Van Siclen III et d'A. Badawy (62), le plan de la vigne centrale du jardin d'Amon préfigure, avec le même nombre de supports, celui des salles nord de l'ensemble de Tell-el-Amarna.



9. Détail d'un plant de vigne du jardin d'Amon. D'après Rosellini, *Monumenti Civili*, pl. 69.
10. Schéma de la disposition des plants de vigne sur le plafond du caveau de Sennefer (TT 96). Vue en projection. D'après RT 20, 1898, 217.

(62) Les restitutions: G. Perrot, C. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, I, 483; A. Erman, *Life in ancient Egypt* 195; Maspero, *L'archéologie égyptienne*, 16; A. Badawy, *op.cit.*, 254; C. Van Siclen III, *op.cit.*, 14.

L'édifice à piliers annexé à l'ensemble palatial d'Akhetaton était-il un ensemble de vignes en pergola?

Cette interprétation permet d'en expliquer plusieurs particularités, notamment l'absence de sol et la présence de nombreuses traces de plantations. L'état antérieur de J.D.S. Pendlebury serait alors contemporain du fonctionnement du bâtiment. Les couloirs de circulation conservés dans les deux salles nord-est seraient des sortes de chemins de desserte et de promenade nivelés au milieu du sol cultivé, semblables en quelque sorte à la circulation centrale d'une serre moderne.

La surface de l'ensemble, 1,26 hectares, convient bien à ce type d'usage. Un texte de l'Ancien Empire décrit un jardin planté de vignes et de figuiers d'une superficie de 1,09 hectares (63).

La présence d'une enceinte autour d'une vigne ou d'un verger est de règle en Egypte ancienne (64). L'enceinte permet de mettre la récolte sur pied à l'abri des maraudeurs et, comme nous l'avons vu, des oiseaux (65).

Il nous a paru intéressant de comparer cet ensemble avec les vignobles cités par les textes, afin de mieux comprendre son fonctionnement et d'estimer son importance économique. Malheureusement, malgré l'abondance de la documentation (66),

(63) Inscription de Metjen, dans A. Roccati, *La littérature historique sous l'Ancien Empire égyptien*, avec bibliographie, 84. Le même texte décrit un vignoble de 1 *kha* et 2 *ta* de surface (lecture A. Roccati), soit 331 m² (pour les valeurs des unités voir LÄ III, col. 1200). Pour une autre interprétation: MDAIK 35, 1979, 229. Voir aussi une description d'un jardin de l'Ancien Empire dans F. Petrie, *Denderah 1898*, pl. X et p. 49.

(64) H.F. Lutz, *op.cit.*, 47; L.H. Lesko, *op.cit.*, 13; M. Abd er-Raziq, MDAIK 35, 1979, 229.

(65) Parfois les vendangeurs sont accompagnés d'enfants chassant les oiseaux (R.J. Forbes, *op.cit.*, 73, fig. 16) mais ces représentations sont plus rares que pour les céréales (L. Klebs, *Reliefs III*, 53). Sur l'identification des oiseaux: P. Montet, *Scènes*, 263.

(66) *Supra*, n.48. Sur les vignes "k3nw, k3mw" dans les textes:

il faut avouer que nous ignorons pratiquement tout sur le détail des procédés de viticulture employés par les Egyptiens: disposition des plants (67), densité à l'hectare, surface, rendement (68), système de taille (69) etc... Nous avons donc consulté des chercheurs de l'Institut National de Recherches Agronomiques (70) afin d'évaluer, à titre indicatif, la production du vignoble-jardin de Tell-el-Amarna. D'après eux, en supposant un espacement de 1,35 m entre les plants, soit un total de 1630 plants (71), la production annuelle pouvait atteindre 4600 kg de raisins et, en cas de vinification, 23 hectolitres de vin. Ces chiffres sont modestes (72). D'ailleurs, rien n'indique que la production était vinifiée. D'après les étiquettes de jarre trouvées à Tell-el-Amarna, les vins

M. Abd er-Raziq, "Die altägyptischen Weingärten bis zum Ende des neuen Reiches" dans MDAIK 35, 1974, 227-247; sur les étiquettes de jarres: L.H. Lesko, *op.cit.*, 27 sq; W. Helck, *Materialien* IV, 717-736, 754-755.

(67) P. Montet, *Scènes*, 255.

(68) Le passage souvent cité d'Anastasi IV 6,11-7,8 énumère le personnel et la production d'un vignoble, mais ne donne aucune indication sur sa surface, donc son rendement (M. Abd er-Raziq, *op.cit.*, 233-234). Les chiffres du papyrus Harris I sont globaux et difficiles à utiliser. W.Y. Adams, se fondant sur les données de la viticulture antique romaine (Daremberg, Saglio, *op.cit.*, V, 922), admet pour les vignobles égyptiens de Nubie un rendement de 100 hl/ha, chiffre qui nous paraît bien élevé. Le rendement moyen à l'hectare des vignobles suisses, entre 1930 et 1976, varie entre 40 et 85 hl/ha (J.L. Simon etc., *Viticulture*, Lausanne 1977, 179). Le texte de Metjen (*supra*, n. 63) ne donne aucune indication de rendement. A l'époque gréco-romaine, les domaines viticoles peuvent être importants: plus de 50.000 pieds de vigne (C. Orrieux, *Les papyrus de Zenon*, 87-88).

(69) On ne sait rien sur les procédés de taille utilisés. Il faut remarquer que sur les représentations les vignes de jardin ont souvent des sarments très bas et chargés de grappes (voir par exemple, fig. 6 et 8 et JEA 54, 1958, pl. 14).

(70) Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Heywang et ses collègues de la station œnologique de Colmar.

(71) Il s'agit là d'une estimation maximum: un plant à la hauteur de chaque pilier et un plant intermédiaire.

(72) Ramenée à l'hectare, on obtient une densité globale de 1290 plants/ha environ et un rendement de 18 hectolitres/ha. En Bourgogne, par exemple, la densité est de 7000 à 10000 pieds par hectare (B. Bell, A. Dorozynski, *op.cit.*, 43).

consommés à Akhetaton étaient produits par des vignobles de Basse Egypte (73).

L'hypothèse de la vigne peut soulever des objections, comme l'absence de système d'irrigation observable sur le terrain. Mais nous savons par les représentations que la vigne était irriguée à main d'homme, plant par plant, par des porteurs d'eau (74). Ceux-ci s'alimentaient soit à un puits ou un bassin établi à proximité de la vigne et qui reste à découvrir, soit peut-être directement au fleuve. D'ailleurs la demande en eau était relativement réduite en raison de la proximité de la nappe phréatique et du type de conduite.

L'objection principale reste la section des piliers, nettement surdimensionnée pour supporter le poids d'une simple treille. Cette section massive réduisait les risques déboulement en cas d'affouillements dus à l'arrosage. Elle est surtout en relation avec la hauteur des piliers. Nous pensons qu'elle devait atteindre au moins 4 m (75) mais ne pouvait guère dépasser 6 m. Cette hauteur peut paraître importante pour une vigne, mais il faut rappeler que l'édifice faisait partie d'un complexe palatial où les marques de gigantisme ne manquent pas. Nous pensons en particulier au bâtiment inachevé connu sous le nom de "palais officiel" (76). Nous savons que les vignes-jardins étaient aussi des lieux de promenade et de délassément (77).

(73) CoA III, 164-165; W. Helck, *Materialien* IV, 720 sq. Les quelques étiquettes de jarres datées du règne Semenkharé portent le nom de vignobles connus (W. Helck, *op. cit.*, 728). Un sceau de jarre et une étiquette sont au nom du Per-hay (*ibidem*, II, 150) mais il s'agit de l'institution bénéficiaire. D'après J.D.S. Pendlebury (*op. cit.*, 122) un pressoir se trouve dans les ateliers magasins au sud du petit temple d'Aton.

(74) Par exemple P. Montet, *Scènes*, pl. 9, 3. Voir aussi H.F. Lutz, *op. cit.*, 49; F. Hartmann, *op. cit.*, 163; L.H. Lesko, *op. cit.*, 16; M. Abd er-Raziq, *op. cit.*, 236.

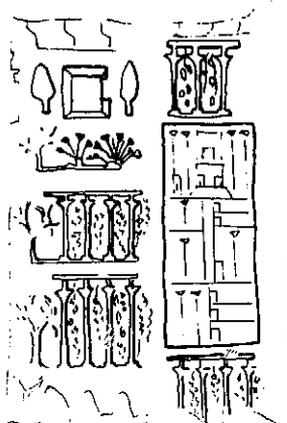
(75) Nous avons observé en Egypte des pergolas de vignes établies sur les terrasses de maisons, soit entre 5 et 6 m de hauteur.

(76) E.P. Uphill, in *JNES* 29, 1970, 155; J. Assmann, *JNES* 31, 1972, 143-155.

(77) P. Harris I, 8, 2-4; M. Abd er-Raziq, *op. cit.*, 230.

De plus, la vigne occupe une place de choix dans l'iconographie amarnienne (78).

Il nous semble donc que l'édifice d'Amarna était une sorte de vigne-jardin monumentale, lieu de promenade de la famille royale et des ses proches (79). Une vigne en pergola constitue l'ornement principal d'un palais thébain d'Aménophis IV (Fig. 11), pourvu par ailleurs de cages et d'enclos pour divers animaux (80). Les produits de cette vigne-jardin alimentaient la table



11. Pergolas dans le jardin d'un palais d'Aménophis IV. Bloc de Karnak. D'après BIFAO 69, 1971, 74.

(78) G. Roeder, *Amarna-Reliefs*, pl. 59, 83, 104, 105, 106, 170, 182, 194, 213, 214; CoA I, pl. 31, 36, 62; R. Hanke, *Amarna-Reliefs aus Hermopolis*, 62, n° 50-53, pl. 20-23; JEA 54, 1968, pl. 14; Davies, *Amarna VII*, 7. Vigne décorant un kiosque: J.D. Cooney, *Amarna Reliefs from Hermopolis in American Collections*, n° 56, 59; Davies, *Amarna II*, 32, III, 7. Grappe en faïence: F. Petrie, *op.cit.*, pl. 19; CoA III, pl. LXXIX; L. Keimer, BIFAO 28, 1929, 91, pl. 7.

(79) La plaquette en ivoire Louvre E. 14374 représente un prince amarnien, peut-être Toutankhamon, sous une pergola à colonnettes, cueillant des grappes de raisin et des fleurs (C. Desroches-Noblecourt, JEA 54, 1968, 82-88, pl. 14). Dans cette hypothèse, nous verrions bien un kiosque royal dressé dans la cour axiale sud (pour une disposition analogue au milieu de magasins: J.-C. Goyon, in CDEA, *Le Ramesseum*, x, 154 sq.).

(80) P. Anus, BIFAO 89, 1971, 75: deux colonnades de 4 colonnes au centre du jardin et trois autres pergolas de 3 et 4 colonnes de part et d'autre du palais. Dans sa restitution, P. Anus (*op.cit.*, 78, fig. 3) dédouble les colonna-

royale et les autels d'Aton (81). Cette interprétation s'accorde bien avec le naturalisme de l'époque et ses transpositions monumentales, telles le Marou-Aton et le jardin zoologique du palais nord (82).

Seule une fouille suivie d'une étude approfondie du terrain permettrait de résoudre définitivement les problèmes posés par la prétendue "salle du couronnement". En exposant notre hypothèse, nous avons surtout voulu attirer l'attention sur cette étrange construction et sur les dangers d'une dénomination certes commode, mais dont les implications tant fonctionnelles qu'historiques peuvent être source d'erreur (83).

Claude et Françoise TRAUNECKER
15, rue Charles Grad
F-67000 Strasbourg

des du centre du jardin, portant à 16 le nombre de colonnes de la pergola principale.

(81) N. de G. Davies, *Amarna* II, 12.

(82) Sur le symbolisme des "marou", sortes de modèles de l'univers vivant: L. Manniche, in *L'Égyptologie en 1979*, II, 272-73; A. Badawy, in *ZÄS* 99, 1973; Palais nord: *JEA* 10, 1924, 294-298; *JEA* 12, 1926, 4-9. Notons dans l'angle sud-est du palais, une grande salle à piliers (5 rangées de 9) symétrique de la cour à bassin de l'angle nord-est. Pourrait-il s'agir d'une sorte de jardin intérieur?

(83) K. Bittel (*Les Hittites. Univers des Formes*, 120-123) voit dans la "salle du couronnement" le modèle de la grande salle du palais royal de Hattusas. A. Badawy (*op. cit.*, 87-88) rapproche la "salle du couronnement" de l'Apadana de Xerxès à Persépolis.